

50



nawl
anfd



Celebrating the Legacy
Célébrer l'héritage

Defining the Future
Définir l'avenir



RAPPORT ANNUEL

2023-2024



**CÉLÉBRER
L'HÉRITAGE**

**DÉFINIR
L'AVENIR**



50



50





NOTRE MISSION

L'Association nationale Femmes et Droit joue un rôle de premier plan dans la réforme féministe du droit au Canada.

Fondée en 1974, l'ANFD est une organisation non partisane et sans but lucratif qui se consacre à la réalisation de l'égalité réelle pour toutes les femmes au Canada.

L'ANFD s'efforce d'amplifier la portée de son expertise en matière de réforme féministe du droit afin de faire progresser l'égalité des genres, en se concentrant sur trois domaines prioritaires :

- mettre fin à la violence faite aux femmes,
- lutter pour la justice reproductive,
- défendre les droits des femmes face à la crise climatique, et
- faire avancer la sécurité économique et la prospérité des femmes.

Cela implique notamment de s'attaquer aux défis particuliers auxquels sont confrontées les femmes racisées, les femmes vivant avec un handicap, les femmes des communautés rurales et nordiques et les femmes issues de milieux à faible revenu.

En 2024, l'ANFD célèbre 50 ans de leadership juridique féministe. Nous sommes fières d'avoir joué un rôle essentiel dans l'atteinte de jalons importants pour les droits des femmes et que notre travail de sensibilisation ait eu une incidence sur de nombreuses lois et politiques dans l'ensemble du pays.

Pour en savoir plus sur les répercussions historiques de l'ANFD sur la réforme féministe du droit au Canada, et notamment sur notre contribution à la Charte canadienne des droits et libertés, veuillez consulter la [page web consacrée à notre 50e anniversaire](#).

TABLER DES MATIERES

Reconnaissance du territoire 3

Message des coprésidentes du comité national de direction 3

Célébration du 50e anniversaire – 1974-2024 7

Ce que nous avons réalisé en 2023-2024 avec votre aide 10

 Mettre fin à la violence faite aux femmes 11

 Défendre les droits des femmes face à la crise climatique 19

 Lutter pour la justice reproductive 21

 Soutenir le secteur féministe 21

 Autonomiser les dirigeantes féministes de demain 22

 Collaborer avec nos alliées 26

L'année à venir 29

Gouvernance, démocratie et participation 31

États financiers de l'ANFD 33

Le NAWL Trust 34

États financiers (Le NAWL trust) 37

Remerciements 38

RECONNAISSANCE DU TERRITOIRE

L'Association nationale Femmes et Droit reconnaît respectueusement qu'elle mène ses activités sur le territoire traditionnel non cédé de la nation algonquine Anichinabé. Nous exprimons notre plus profond respect et notre gratitude aux Premières Nations, aux Inuits et aux Métis pour leurs contributions durables à ce territoire.

MESSAGE DES COPRÉSIDENTES DU COMITÉ NATIONAL DE DIRECTION

C'est avec beaucoup d'enthousiasme et d'humilité que nous avons assumé le rôle de coprésidentes au moment où l'Association nationale Femmes et Droit s'apprêtait à célébrer son 50e anniversaire. Le 50e anniversaire de l'ANFD représente un jalon important dans notre cheminement vers l'égalité réelle et cette réalisation remarquable reflète des décennies de dévouement, de passion et d'engagement indéfectible pour faire progresser les droits des femmes dans l'ensemble du Canada.

Notre anniversaire ne rend pas seulement hommage à la riche histoire de notre organisation, il souligne également l'importance continue de nos efforts collectifs en vue d'atteindre l'égalité réelle pour les femmes. Sous le thème « Célébrer l'héritage, définir l'avenir », les activités organisées dans le cadre de cet anniversaire ont mis en lumière l'influence du travail de l'ANFD – passé et présent – sur la construction d'une législation plus forte, plus inclusive et plus équitable au Canada.

En plus des célébrations du 50e anniversaire, l'ANFD a mené un travail de sensibilisation important en 2023-2024. En 2023, les efforts de l'ANFD, en collaboration avec PolySeSouvient et la coalition #FemmesContreLesViolencesArmées, ont permis de renforcer la législation sur le contrôle des armes à feu au Canada afin de protéger les femmes contre la violence armée. Cela inclut des dispositions cruciales relatives à la révocation des permis d'armes à feu en cas de violences conjugales.

À la suite de cette importante réalisation, l'ANFD s'est vu décerner par le gouvernement canadien le Prix 2023 de leadership de la société civile pour les femmes, la paix et la sécurité – une profonde reconnaissance pour notre organisation qui a lutté sans relâche pour mettre fin à la violence faite aux femmes au cours des 50 dernières années.

En outre, l'ANFD a lancé en janvier 2024 une initiative essentielle : notre campagne visant à mettre fin aux accusations d'aliénation parentale à l'encontre des victimes de violence conjugale. Cette campagne, lancée avec plus de 250 organisations féministes de tout le pays, vise à protéger les femmes et les enfants contre la revictimisation dans les procédures devant le tribunal de la famille. L'ANFD a adopté une position proactive pour s'attaquer de front à ce problème en demandant au gouvernement canadien d'interdire les accusations d'aliénation parentale devant les tribunaux de la famille, afin d'éviter que d'autres enfants ne soient contraint·es de vivre avec un parent violent.

Tout au long de l'année 2023-2024, l'ANFD a continué à mener et à appuyer la réforme féministe du droit, à renforcer les capacités féministes et à élargir et à diversifier le réseau d'organisations, d'avocat·es, d'universitaires, d'étudiant·es et de militant·es féministes et œuvrant en faveur de l'égalité. Notre leadership au sein de l'Alliance Chanterelle pour la réforme féministe du droit, qui compte aujourd'hui près de 100 organisations et 300 membres à titre individuel, a constitué un élément clé de cet effort. L'Alliance Chanterelle et les autres initiatives de coalition entreprises par l'ANFD cette année démontrent que le secteur féministe est dynamique et florissant et qu'il est encore plus fort lorsque nous travaillons ensemble. C'est dans cet esprit de collaboration et de résilience que nous continuerons à travailler pour faire progresser les droits à l'égalité pour toutes les femmes au Canada au cours des 50 prochaines années.



Julia Tétrault-Provencher et Amanda Therrien

Coprésidentes 2023-2024, Association nationale Femmes et Droit



En réfléchissant au travail accompli par l'ANFD cette année, je ne cesse de revenir au thème de la connexion. L'ANFD ne célébrerait pas 50 ans de réforme féministe du droit sans la chaîne de connexions qui s'étend du personnel, des bénévoles, des donateur·ices et des membres du Comité national de direction d'aujourd'hui à nos mères fondatrices.

Le travail de l'ANFD sur l'Alliance Chanterelle pour la réforme féministe du droit illustre cet esprit d'interconnexion. L'homonyme de l'Alliance, la chanterelle, est constituée d'un mycélium qui enraine la plante et lui permet de se ramifier pour former des constellations plus ou moins grandes. L'Alliance Chanterelle fonctionne de la même manière en s'enracinant fermement dans les principes du féminisme intersectionnel tout en établissant des connexions aux niveaux local, régional et national. Ces liens nous permettent de partager des ressources, d'unir nos voix et d'amplifier nos messages.

L'action de l'ANFD cette année en faveur de la justice climatique, de la justice reproductive, de la réforme du droit de la famille et de la lutte contre la violence faite aux femmes illustre la manière dont les systèmes d'oppression s'imbriquent et s'entrecroisent. Une partie de notre travail consiste à comprendre la matrice qui sous-tend l'inégalité systémique et à activer notre solide réseau pour l'éradiquer.

C'est l'esprit de connexion de l'ANFD et la solidité de son système radicaire qui ont fondé son action féministe au cours des 50 dernières années et c'est ce réseau qui continuera à la protéger des forces qui cherchent à éroder les droits des femmes et des personnes de diverses identités de genre au Canada pour les années à venir.



Julia Tétrault-Provencher,
Coprésidente 2023-2024



“

Ce fut un grand honneur pour moi de faire partie de l'ANFD à l'occasion de la célébration de son 50e anniversaire. Cette étape importante m'a donné l'occasion de réfléchir à l'histoire et aux victoires de l'ANFD et de les célébrer, mais elle a également mis en évidence le chemin qu'il reste à parcourir pour parvenir à une égalité réelle pour toutes les femmes au Canada. Ces dernières années, il est devenu évident que nous vivons actuellement une période de réaction hostile et que les droits durement acquis par les femmes et les personnes de diverses identités de genre font l'objet d'une érosion systématique. C'est dans ce contexte que le travail de l'ANFD s'avère d'autant plus urgent et essentiel.

Le thème du 50e anniversaire de l'ANFD, « Célébrer l'héritage, définir l'avenir », est un puissant rappel qu'il y a toujours eu – et qu'il y aura toujours – des militant·es pour la réforme féministe du droit qui s'efforcent de créer un avenir meilleur et plus équitable. L'incroyable travail de sensibilisation que l'ANFD et ses organisations partenaires ont entrepris cette année en matière de prévention de la violence faite aux femmes, de lutte contre les accusations d'aliénation parentale, de promotion de la justice reproductive et de réponse à la crise climatique témoigne du fait que le féminisme est un verbe. C'est quelque chose que l'on fait. Depuis 50 ans, l'ANFD met le féminisme en action et elle continuera à le faire jusqu'à ce que chaque femme au Canada puisse vivre dans la dignité et la sécurité.



**Amanda Therrien,
Coprésidente 2023-2024**

”

CÉLÉBRATION DU 50^e ANNIVERSAIRE – 1974-2024

En 2024, l'Association nationale Femmes et Droit célèbre [cinq décennies de réformes législatives historiques, de leadership et de mobilisation](#) pour éliminer les obstacles à la justice et à l'égalité pour les femmes au Canada.



« L'ANFD est extrêmement fière du rôle qu'elle a joué dans l'atteinte de jalons clés en faveur de l'égalité réelle des femmes dans l'ensemble du Canada, ainsi que dans l'avancement de la réforme féministe intersectionnelle du droit dans ce pays. »

Tiffany Butler, directrice générale, Association nationale Femmes et Droit

Réception et cérémonie de remise de prix à l'occasion du 50^e anniversaire

Le 29 février 2024, l'ANFD a organisé la réception et la cérémonie de remise des prix de son 50^e anniversaire sur la Colline du Parlement.

Nous avons eu l'honneur d'accueillir des député·es et des sénateur·ices de tout le Canada, y compris l'honorable Arif Virani, ministre de la Justice et procureur général du Canada, qui a prononcé un discours au nom du gouvernement du Canada.



Suzanne Zaccour (ANFD), Heidi Rathjen (PolySeSouvient), Arif Virani (ministre de la Justice) et Pam Damoff (députée)

La soirée a commencé par une émouvante prière prononcée par l'aînée algonquine Annie St-Georges.

Nous avons eu l'honneur d'accueillir l'honorable juge Freda Steel pour le discours d'ouverture. La juge Steel a joué un rôle essentiel dans les premières années de l'ANFD.

Au cours de la cérémonie de remise de prix, nous avons décerné notre [premier Prix Shirley Greenberg en reconnaissance d'un leadership exceptionnel dans la réforme féministe du droit](#) à Nathalie Provost et Heidi Rathjen, activistes de PolySeSouvient, qui sont à l'avant-garde de la lutte pour des lois plus strictes en matière de contrôle des armes à feu au Canada depuis plus de 30 ans.

Nous remercions chaleureusement nos commanditaires, Mona Brown Corp. et PKF Lawyers, d'avoir rendu possible cette soirée remarquable, ainsi que la députée Rachel Bendayan, pour avoir commandité la salle.



Nouveau documentaire sur l'ANFD : « Droit(s) devant : cinq décennies de réforme féministe du droit »

Le mini-documentaire inspirant « [Droit\(s\) devant : cinq décennies de réforme féministe du droit](#) » est paru en février 2024 et a été présenté en première lors de la réception du 50e anniversaire de l'ANFD sur la Colline du Parlement.

Cette vidéo de 15 minutes retrace le parcours remarquable de l'ANFD, mettant en valeur notre dévouement, notre passion et notre engagement indéfectible à faire progresser les droits des femmes dans tout le Canada.

En explorant l'histoire de l'ANFD et les défis auxquels elle a été confrontée au cours des 50 dernières années, le documentaire ne célèbre pas seulement le riche héritage de notre organisation, mais souligne également l'importance constante de nos efforts collectifs en vue d'atteindre l'égalité réelle pour les femmes.

Exposition à l'Université d'Ottawa : « Droit(s) devant : Une histoire archivistique de l'ANFD »

En 2024, en partenariat avec l'ANFD, les Archives et collections spéciales de l'Université d'Ottawa célèbrent le 50e anniversaire de l'ANFD en plongeant dans l'histoire de l'organisation par le biais d'une exposition numérique en cinq parties.

Droit(s) devant : Une histoire archivistique de l'Association nationale Femmes et Droit présente les nombreuses réalisations marquantes de l'ANFD, ses interventions juridiques, ses défis organisationnels et son influence sur la société canadienne autour des thèmes suivants : les femmes et le travail, la violence contre les femmes, la justice reproductive et l'égalité dans le mariage.

CE QUE NOUS AVONS RÉALISÉ EN 2023-2024 AVEC VOTRE AIDE

En 2023-2024, l'ANFD a continué à mener et à appuyer la réforme féministe du droit, à renforcer les capacités féministes, ainsi qu'à élargir et à diversifier le réseau d'organisations, d'avocat·es, d'universitaires, d'étudiant·es et de militant·es féministes et œuvrant en faveur de l'égalité qui travaillent ensemble pour faire progresser les droits à l'égalité de toutes les femmes au Canada.

Notre action en chiffres

250+

organisations
partenaires

25

entrevues avec les médias

605

militant·es se sont
joint·es à notre action

2

conférences de presse

30

réunions avec des
titulaires de charge
publique

11

visites de facultés de droit

4

mémoires à la Chambre
des communes et au Sénat

285

étudiant·es ont rejoint
notre communauté

2

témoignages devant
des comités
parlementaires

70 %

d'augmentation des
abonnements à notre
infolettre

15

lettres ouvertes,
déclarations et articles
d'opinion

METTRE FIN À LA VIOLENCE FAITE AUX FEMMES



LA VIOLENCE FAITE AUX FEMMES DEMEURE UN ENJEU CRUCIAL AU CANADA, QUI NÉCESSITE UNE ACTION URGENTE ET CONSTANTE. L'ANFD CONTINUE DE SE CONSACRER À SA MISSION, QUI EST DE METTRE FIN À LA VIOLENCE FAITE AUX FEMMES.

CAMPAGNE POUR L'INTERDICTION DES ACCUSATIONS D'ALIÉNATION PARENTALE

En 2023-2024, l'ANFD a mené une ambitieuse campagne nationale pour demander au gouvernement fédéral d'interdire les accusations d'aliénation parentale devant les tribunaux de la famille. Pour la première fois dans notre histoire, nous avons réuni une coalition de plus de 250 organisations dans tout le Canada.

Avec nos partenaires, nous avons organisé une conférence de presse, [écrit au ministre de la Justice](#) et procureur général du Canada, Arif Virani, et lancé une campagne publique.

Cette campagne se poursuit en 2024-2025 avec le soutien de nos partenaires et nous sommes convaincu-es que nous pouvons faire la différence dans les mois à venir.



Deepa Mattoo (Barbra Schlifer Commemorative Clinic), Julie Rioux, Tiffany Butler (ANFD), Suzanne Zaccour (ANFD), Nneka MacGregor (Womenatthecentre) et Grace Tabaka (RACQ)

Qu'est-ce que l'aliénation parentale ?

L'aliénation parentale est un concept pseudo-scientifique souvent utilisé lorsqu'un-e enfant ne veut pas voir son père : la mère est alors accusée d'« aliéner » l'enfant en lui faisant croire que le père est dangereux. En d'autres termes, on considère que la mère a fait subir un lavage de cerveau à l'enfant dans le but d'exclure le père de sa vie.

Pourquoi est-ce un problème ?

Malgré leur faible fondement empirique, les accusations d'aliénation parentale sont devenues omniprésentes dans les affaires de droit de la famille au Canada. Ces accusations sont presque systématiquement formulées par des pères violents à l'encontre de leur ex-partenaire.

Dans la pratique, cette théorie controversée est utilisée pour réduire au silence les mères et les enfants qui révèlent des violences familiales commises par le père. Au lieu de croire et de protéger les mères et les enfants, les tribunaux de tout le pays utilisent la théorie de l'aliénation parentale pour justifier le non-respect des souhaits des enfants. Par conséquent, ils séparent souvent les enfants de leur mère et les forcent à vivre avec leur père, même lorsqu'il existe des antécédents documentés de violence familiale.

Pourquoi l'ANFD a-t-elle proposé une solution législative ?

Notre recommandation est fondée sur des données probantes et étayée par des recherches approfondies. Ce travail nous a amenés à la conclusion qu'il est nécessaire de modifier la loi pour s'assurer que les juges partout au Canada n'utilisent plus ce concept qui nuit aux victimes de violence.

Notre recommandation est conforme à un rapport de la [Rapporteuse spéciale sur la violence contre les femmes et les filles, ses causes et ses conséquences](#). Dans un rapport de juin 2023, la Rapporteuse spéciale recommande que les États « légifèrent pour interdire l'invocation de l'aliénation parentale ou de pseudo-concepts du même type dans des affaires relevant du droit de la famille ». L'ANFD avait précédemment soumis un mémoire à l'ONU, qui a ensuite été cité dans le rapport.

Quelles actions avons-nous mises en œuvre jusqu'à présent ?

Au cours du premier trimestre de 2024, nous avons organisé deux conférences de presse, l'une à Ottawa et l'autre à Montréal, [participé à un panel](#) sur le rapport spécial des Nations Unies sur l'aliénation parentale et ses conséquences au Canada et [lancé une campagne épistolaire](#) pour permettre aux individus d'écrire à leurs député-es. En outre, nous avons assuré la liaison avec le gouvernement fédéral pour plaider en faveur de changements législatifs.

SIGNATAIRES DE LA CAMPAGNE POUR L'INTERDICTION DES ACCUSATIONS D'ALIÉNATION PARENTALE

Organisations nationales

Women's Shelters Canada | Hébergement femmes Canada
Canadian Women's Foundation
Ending Violence Association of Canada | L'Association canadienne pour mettre fin à la violence
DisAbled Women's Network of Canada | Réseau d'action des femmes handicapées du Canada (DAWN-RAFH)
The Canadian Association of Elizabeth Fry Societies | L'Association canadienne des Sociétés Elizabeth Fry
Grupo de Apoio a Mulheres Brasileiras no Exterior (GAMBE)
Centre for the Study of Social and Legal Responses to Violence

The Alliance of Canadian Research Centres on Gender-Based Violence
Feminist Alliance for International Action
Canadian Resource Centre for Victims of Crime (CRCVC) | Centre canadien de ressources pour les victimes de crimes
In Their Best Interest Canada | Dans Leur Intérêt Supérieur Canada
Les Femmes Michif Otipemisiwak | Women of the Métis Nation
Women's Centre for Social Justice (WomenatthecentrE)
YWCA Canada
Canadian Research Institute for the Advancement of Women (CRIAW) | L'Institut canadien de recherches sur les femmes (ICREF)

Wisdom2Action
Informed Opinions | Femmes Expertes
Aura Freedom
Canadian Center for Women's Empowerment (CCFWE)
Women's Economic Council | Le Conseil économique des femmes
Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition féminine (CDÉACF) | Prochainement Co-Savoir
Abortion Rights Coalition of Canada | Coalition pour le droit à l'avortement au Canada
Alliance against Violence and Adversity (AVA)

Québec

Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale
Fédération des maisons d'hébergement pour femmes (FMHF)
Table de concertation du mouvement des femmes de la Mauricie (TCMFM)
Réseau des Tables régionales de groupes de femmes du Québec (RTRGFQ)
Regroupement québécois des centres d'aide et de lutte contre les violences à caractère sexuel (RQCALACS)
Groupe des Treize
Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec
L'R des centres de femmes du Québec
Association féministe d'éducation et d'action sociale (Afeas)
Fédération du Québec pour le planning des naissances
Service d'Entraide Passerelle (SEP)
Maison d'Hébergement Pour Elles Des Deux Vallées
Regroupement des femmes de la région de Matane
Femmes en Mouvement
Pavillon Marguerite de Champlain
Regroupement des femmes La Sentin'Elle
Le Gîte Ami
Maison La Virevolte
Alliance des communautés culturelles pour l'égalité dans la santé et les services sociaux (ACCÉSSS)
Centre de femmes l'Étincelle
Réseau québécois d'action pour la santé des femmes (RQASF)
Centre des Femmes de Montréal-Est/Pointe-aux-Trembles
Observatoire Famille Immigration
ESPACE Mauricie
Halte-Femmes Montréal-Nord

Action Travail des Femmes (ATF)
Quartier des Femmes
Face a Face Listening and Intervention Center | Le centre d'écoute et d'intervention Face à Face
Jeunesse au Soleil | Sun Youth Organization
Centre social d'aide aux immigrants (CSAI)
Réseau d'action des femmes en santé et services sociaux (RAFSSS)
Centre d'éducation et d'action des femmes de Montréal (CEAF)
CALACS Trêve pour Elles
Multi-Femmes Inc.
Alternative pour Elles maison d'aide et d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale et leurs enfants
Horizon pour elle
Maison le Prélude
La Clé sur la Porte
Maison de Lina
La Maison La Nacelle
Maison d'Hébergement l'Équinoxe
La Bouée Régionale
Centre de solidarité lesbienne (CSL)
La Gîtée
Regroupement des organismes ESPACE du Québec (ROEQ)
La Méridienne 1990
Havre l'Éclaircie
Maison Halte-Secours
Viol-Secours, CALACS de Québec
South Asian Women's Community Centre (SAWCC), Montreal | Centre communautaire des femmes sud-asiatiques (CCFSA)
Centre des femmes Le point d'ancrage
Fédération des femmes du Québec
ESPACE Suroît
Table des groupes de femmes de Montréal (TGFM)
Conseil des Montréalaises

L'Autre-Toit du KRTB
Auberge de l'Amitié Roberval inc.
L'Escale de l'Estrie
Juripop
CALACS L'Ancrage
Carrefour d'éducation populaire de Pointe-Saint-Charles
Maison des femmes des Bois-Francs
L'Écho des femmes de la Petite Patrie
Association des familles monoparentales et recomposées La Source
Centre des Femmes du Témiscouata (CFT)
Regroupement des auberges du cœur du Québec (RACQ)
Bureau de consultation jeunesse (BCJ)
La Débrouille Inc.
Femmes du monde à Côte-des-Neiges
Centre des femmes RDP
Centre Actu-Elle
Centre-Femmes La Passerelle
La Collective des femmes de Nicolet et Régions
CALACS de l'Ouest-de-l'Île
Le Centre Louise-Amélie
La Maison des Femmes Sourdes de Montréal (MFSM)
Le Centre féminin du Saguenay
Centre Femmes aux 4 Vents
Centre Femmes Entre-Elles
Transit 24
Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail (CIAFT)
Éditions du remue-ménage
Le Centre de femmes l'Érige
Centre des femmes de Longueuil
La Marie Debout, centre d'éducation des femmes
Centre ressources pour femmes de Beauport
Centre de femmes La Moisson
Regroupement Naissances Respectées (RNR)

Québec (suite)

Le Regroupement des Femmes de la Côte-de-Gaspé
Y des femmes de Montréal | YWCA Montreal
Centre de femmes Uni-Vers-Elles
Centre de femmes l'Éclaircie
Afrique au Féminin
Centre de femmes Arc-en-ci-Elle
Centre des femmes de Longueuil
Centre de femmes l'Autonomie en soiE
Centre femmes de La Mitis
Centre femmes d'aujourd'hui

Centre-femmes Catherine-Leblond
Centre de femmes Mieux-Être de Jonquière
Centre de Femmes l'Essentielle
Centre des femmes de Forestville
L'Alliance des femmes
Centre-femmes du Grand-Portage
Le Centre des femmes de Laval (CFL)
Mouvement pour l'autonomie dans l'enfantement
Centre-Femmes La Jardilec
Centre de femmes les Unes et les Autres

Centre Entre-Femmes
Centre Au Cœur des Femmes
Fédération régionale des OSBL d'habitation de la Mauricie-Centre-du-Québec (FROHMCQ)
Centre des femmes l'Héritage
Centre des Femmes du Ô Pays
Centre des femmes d'ici et d'ailleurs
Conseil Central Cœur du Québec CSN
Centre-Femmes de Bellechasse

Ontario

Action ontarienne contre la violence faite aux femmes
Barbra Schlifer Commemorative Clinic
Ontario Association of Interval & Transition Houses (OAITH)
Hope 24/7
Centre Victoria pour femmes
YWCA Hamilton
Interval House of Ottawa | Maison Interval d'Ottawa
Northwestern Ontario Women's Centre
Elizabeth Fry Society of Northeastern Ontario
YW Kitchener-Waterloo
YWCA St. Thomas-Elgin
Hiatus House
YWCA Durham
Rexdale Women's Centre
Gillian's Place
Welcome Centre Shelter for Women and Families
YWCA Muskoka

North York Women's Centre
Nellie's
YWCA Hamilton
YWCA Toronto
Muskoka Parry Sound Sexual Assault Services
Huron Transition Homes
Ontario Council of Agencies Serving Immigrants (OCASI)
Elliot Lake Women's Group Inc.
Armagh House
Lennox and Addington Interval House
Manitoulin Family Resources
Birchway Niagara
Parkdale Queen West Community Health Centre
YWCA Cambridge
YWCA Ontario Coalition
Alternatives for Women
Herizon House
Sexual Assault Support Centre of Waterloo Region

Women's Habitat of Etobicoke
YWCA Sudbury
Counselling and Family Service Ottawa | Service familial et counseling Ottawa
YWCA Niagara Region
Kenora Sexual Assault Centre
YWCA Peterborough Haliburton
Red Door Family Shelter
The 482 Collective
York Region Centre for Community Safety
North Bay Indigenous Hub
Conseil Scolaire Public du Nord-Est de l'Ontario (CSPNE)
Embrave: Agency to End Violence
Amelia Rising Sexual Violence Support Centre
Elspeth Heyworth Centre for Women
Planned Parenthood Toronto (PPT)
The Niagara Chapter of Native Women Inc.
Community Counselling Centre of Nipissing

Alberta

Calgary Legal Guidance Society
WINGS of Providence
Rowan House Society
RESOLVE Alberta
Fairview & District Women's Centre Association

OAS Crossroads Resource Centre & Women's Shelter
Mountain Rose Women's Shelter Association
Alberta Abortion Access Network
Neepinise Family Healing Centre

Women's Centre of Calgary
Peace River Regional Women's Shelter
YWCA Edmonton
Sagesse Domestic Violence Prevention Society

Colombie-Britannique

Justice for Girls
West Coast LEAF Association
FREDA Centre on Gender-based Violence against Women and Children

Sooke Transition House Society
Omineca Safe Home Society
BC Poverty Reduction Coalition
BC Society of Transition Houses (BCSTH)

Cowichan Women Against Violence
The Cridge Centre for the Family
North Island Community Services Society
Inform'Elles

Saskatchewan

Provincial Association of Transition Houses and Services of Saskatchewan (PATHS)
Yorkton Women In Need Inc.
Regina Transition House
Choose to Change – SIGN (Society for the Involvement of Good Neighbours)

Saskatoon Interval House
Amakon Women Empowerment Inc (AWE)
Sexual Assault Services of Saskatchewan
YWCA Saskatoon
YWCA Regina Inc

YWCA Prince Albert
Regina and Area Sexual Assault Centre

	Nouvelle-Écosse		
	The Court Said Canada	Naomi Society	YWCA Halifax
	Women Centres Connect	Tri-County Women's Centre	Avalon Sexual Assault Centre
	Be the Peace Institute	The Marguerite Centre Society of Nova Scotia	The Women's Place Resource Centre (WPRC)
	Manitoba		
	Manitoba Association of Women's Shelters (MAWS)	Willow Place	Swan Valley Crisis Centre
	RESOLVE Manitoba	S.H.A.D.E. (Safe Housing And Directed Empowerment) Inc. (SHADE Inc.)	
	Nouveau-Brunswick		
	Elizabeth Fry New Brunswick (EFryNB)	Valley Outreach	
	Muriel McQueen Fergusson Centre for Family Violence Research Centre Muriel McQueen Fergusson pour la recherche sur la violence familiale	YWCA Moncton	
	Yukon		
	Yukon Status of Women Council	Yukon Women's Coalition	
	Dawson Women's Shelter / Dawson Shelter Society	The Victoria Faulkner Women's Centre	
	Terre-Neuve et Labrador		
	Newfoundland Aboriginal Women's Network (NAWN)	YWCA St. John's	
	Nain Transition House Inc.		
	Île-du-Prince-Édouard		
	Women's Network PEI	Blooming House Women's Shelter Inc.	
	PEI Family Violence Prevention Services Inc.		
	Territoires du Nord-Ouest		
	YWCA NWT		

ACTION EN FAVEUR DE MESURES DE CONTRÔLE DES ARMES À FEU PLUS STRICTES

En 2023, l'ANFD a milité avec vigueur en faveur de mesures de contrôle des armes à feu visant à protéger les victimes de violence conjugale. En étroite collaboration avec les défenseur·ses du contrôle des armes à feu et les groupes de victimes, nous nous sommes engagé·es auprès des député·es et des sénateur·ices et avons participé activement aux consultations du gouvernement fédéral. Notre mission : mettre en lumière les besoins et les vulnérabilités spécifiques des femmes en matière de contrôle des armes à feu.

Nos efforts dévoués ont été reconnus par le gouvernement canadien, qui nous a décerné le [Prix 2023 de leadership de la société civile pour les femmes, la paix et la sécurité](#).

Contexte

L'accès aux armes à feu décuple la probabilité que la violence conjugale soit fatale, ce qui fait de la possession d'une arme à feu le principal facteur de risque de féminicide. Les armes à feu sont également utilisées par les hommes dans le contexte du contrôle coercitif pour menacer, dominer et terroriser leurs partenaires intimes. Dans les régions rurales du Canada, c'est la méthode la plus couramment utilisée pour tuer une partenaire intime ou un·e enfant.

L'action de l'ANFD

En avril 2023, [l'ANFD et les membres de la coalition #FemmesContreLesViolencesArmées ont publié une lettre ouverte](#) appelant le chef du NPD, Jagmeet Singh, à respecter son engagement envers un meilleur contrôle des armes à feu.

À l'automne 2023, [l'ANFD a soumis un mémoire sur le projet de loi C-21](#), Loi modifiant certaines lois et d'autres textes en conséquence (armes à feu), au Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale, de la défense et des anciens combattants. Nous avons fermement appuyé le projet de loi C-21, qui contenait des mesures fortes pour protéger les victimes de violence familiale et de violence conjugale, et nous avons recommandé son adoption rapide. Les amendements que nous avons proposés avaient déjà été adoptés par la Chambre des communes afin d'améliorer les dispositions relatives à la violence conjugale.

Progrès

En décembre 2023, le [projet de loi C-21 a été adopté](#). L'ANFD s'est réjouie de voir le gouvernement honorer sa promesse de renforcer les lois sur le contrôle des armes à feu au Canada afin de réduire la violence armée et d'améliorer la sécurité des communautés. Les femmes de tout le Canada seront plus en sécurité et moins exposées au risque de décès dû à la violence armée une fois que cette législation aura été adoptée et appuyée par des règlements. Ce qu'il faut en retenir : le projet de loi C-21 contient d'importantes mesures visant à retirer armes à feu des mains des conjoints violents.

Nous sommes fières d'avoir fait entendre une voix féministe forte lors de l'étude du projet de loi C-21 et d'avoir soutenu nos partenaires de PolySeSouvient dans leur action.

DÉFENSE DES DROITS DES VICTIMES D'AGRESSIONS SEXUELLES

En avril 2023, [l'ANFD a défendu les droits des victimes d'agression sexuelle](#) dans le cadre de l'étude du projet de loi no 12 du Québec, Loi portant sur la réforme du droit de la famille en matière de filiation et visant la protection des enfants nés à la suite d'une agression sexuelle et des personnes victimes de cette agression ainsi que les droits des mères porteuses et des enfants issus d'un projet de grossesse pour autrui. Le projet de loi no 12 a été déposé en réaction à l'histoire d'« Océane » (nom fictif), qui a été agressée sexuellement et a donné naissance à un enfant. Bien que son agresseur ait été reconnu coupable, celui-ci l'a amenée en cour pour demander à être reconnu comme le père de l'enfant et il a obtenu gain de cause. À l'époque, il n'existait aucune avenue permettant au juge de refuser de reconnaître le lien de filiation avec l'agresseur : le projet de loi 12 a remédié à ce problème législatif.

En juin 2023, [l'ANFD a témoigné devant le Sénat sur le projet de loi S-12](#), Loi modifiant le Code criminel, la Loi sur l'enregistrement de renseignements sur les délinquants sexuels et la Loi sur le transfèrement international des délinquants, présenté par le gouvernement fédéral notamment pour réformer le régime des interdictions de publication. Bien que les interdictions de publication soient destinées à protéger les victimes d'agressions sexuelles, elles peuvent être problématiques pour les victimes qui souhaitent partager leur histoire. L'ANFD a participé à de nombreuses réunions avec le gouvernement, soumis un mémoire détaillant les changements à apporter au projet de loi et témoigné devant le Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles.

En janvier 2024, [l'ANFD a soumis un mémoire](#) à la Commission de l'économie et du travail de l'Assemblée nationale du Québec pour recommander plusieurs amendements au projet de loi 42 du Québec, Loi visant à prévenir et à combattre le harcèlement psychologique et la violence à caractère sexuel en milieu de travail. L'ANFD a notamment demandé à la commission d'interdire les clauses de confidentialité, qui sont utilisées lors des règlements hors cour pour empêcher les victimes de parler de leur vécu. Malheureusement, notre recommandation n'a pas été retenue lors de l'adoption du projet de loi en mars 2024.



PARTICIPATION À DES CONSULTATIONS SUR LE CONTRÔLE COERCITIF

En octobre 2023, l'ANFD a participé aux consultations organisées par le gouvernement du Canada concernant la criminalisation potentielle du contrôle coercitif. L'ANFD a apporté sa contribution en soulignant les avantages et les risques de la criminalisation et en demandant au gouvernement de prioriser d'autres interventions.

Le contrôle coercitif est une forme grave de violence et de privation des droits des survivantes qui est vécue comme cumulative, omniprésente et chronique. Elle n'est pas prise en compte de manière adéquate par les infractions actuelles portant sur des incidents spécifiques. C'est pourquoi la criminalisation est parfois proposée comme solution pour apporter une réponse plus spécifique et plus adaptée à la violence conjugale.

La criminalisation comporte toutefois de nombreux risques, notamment celui de cibler excessivement les personnes noires, les autochtones et les personnes racisées, de se retourner contre les victimes et de revictimiser les survivantes.

Les agresseurs étant habiles à manipuler les acteur·ices du système de justice et à se présenter comme des victimes, l'ANFD est particulièrement préoccupée par le fait que les victimes de contrôle coercitif soient exposées à un risque de criminalisation. Les hommes violents présentent souvent leurs victimes comme des « aliénatrices » et soutiennent que la tentative de la victime de protéger les enfants constitue de la violence familiale. Ce risque met en évidence la nécessité de réformer le droit de la famille pour mettre fin aux accusations d'aliénation parentale, ce qui constitue un moyen plus efficace de protéger les victimes d'un contrôle coercitif. L'ANFD a également plaidé en faveur d'une approche holistique de la violence basée sur le genre, de la mise en œuvre des Appels à la justice présentés par l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées, de l'amélioration de l'accès à la justice et de l'instauration d'un revenu de base garanti suffisant pour mettre un terme à la dépendance financière des victimes.

DÉFENDRE LES DROITS DES FEMMES FACE À LA CRISE CLIMATIQUE

La défense des droits des femmes face à la crise climatique est une priorité absolue pour l'ANFD. La crise climatique est une crise systémique marquée par l'imbrication de défis économiques, sociaux, politiques et géographiques qui ont tous des répercussions disproportionnées sur les femmes, en particulier les femmes autochtones, marginalisées et racisées.

L'adoption en juin 2023 du projet de loi S-5, *Loi sur le renforcement de la protection de l'environnement pour un Canada en santé*, [a marqué une avancée](#) en matière de droit de l'environnement pour les populations vulnérables. L'un des changements les plus importants apportés par ce projet de loi est la reconnaissance du droit de chaque Canadien·ne à un environnement sain. En outre, le projet de loi a imposé au gouvernement du Canada une obligation positive de protéger ce droit en élaborant, dans un délai de deux ans, un cadre de mise en œuvre précisant la manière dont il sera appliqué.

En 2023-2024, [en collaboration avec la Fondation David Suzuki et Oxfam Canada](#), l'ANFD a plaidé en faveur d'une prise en compte adéquate des besoins et des contributions des femmes dans le projet de loi C-50, Loi concernant la responsabilité, la transparence et la mobilisation à l'appui de la création d'emplois durables pour les travailleurs et de la croissance économique dans une économie carboneutre.

Comme le projet de loi avait pour but de faciliter le passage à une économie carboneutre et de soutenir les travailleur·ses dans cette transition, l'ANFD a demandé aux décideur·ses d'appliquer une analyse féministe intersectionnelle solide au projet de loi.

L'ANFD, la Fondation David Suzuki et Oxfam Canada ont demandé ce qui suit :

Un suivi, une transparence et une responsabilité solides :

Il est essentiel de tenir compte du point de vue des groupes marginalisés. Une collecte de données ventilées par genre devrait également être mise en œuvre afin de donner un aperçu de la manière dont les femmes sont touchées par rapport aux hommes et les rapports publics devraient être rendus accessibles.

Une représentation inclusive et significative dans la prise de décision :

Le projet de loi crée un Conseil de partenariat pour des emplois durables. Pour garantir que les intérêts des femmes sont correctement représentés, le Conseil devrait inclure des expert·es des droits des femmes et des contributions des femmes sur le marché du travail ainsi que des expert·es des effets des changements climatiques sur les femmes.

Une prise en compte adéquate des besoins et des contributions spécifiques des travailleuses :

Il est essentiel que le travail des femmes, y compris leur travail dans l'économie des soins, soit correctement compris et pris en compte de sorte à réduire les inégalités entre les sexes dans le travail rémunéré et non rémunéré au Canada.

Dans le cadre de notre action, nous avons publié trois vidéos pour souligner [les défis uniques auxquels sont confrontées les femmes face à la crise climatique](#), illustrer comment [la crise exacerbe la violence faite aux femmes](#) et mettre en évidence [le rôle central que jouent les femmes](#) dans la défense des droits de la personne en matière d'environnement. Ces vidéos ont été rendues possibles grâce au financement de la Chambre des notaires du Québec.



LUTTER POUR LA JUSTICE REPRODUCTIVE

La relation directe entre les droits reproductifs et l'égalité des femmes, de même que la précarité des acquis des femmes dans ce domaine, sont autant de raisons pour lesquelles les droits reproductifs continuent d'être au cœur de l'action féministe de l'ANFD.

En juin 2023, à l'occasion de l'anniversaire du renversement de l'arrêt Roe v. Wade aux États-Unis, [l'ANFD s'est jointe à 128 autres organisations de défense de l'égalité](#) pour demander à tous les niveaux de gouvernement de faire davantage pour l'égalité des genres et pour les droits sexuels et reproductifs et l'autonomie corporelle des femmes et des personnes 2ELGBTQIA+.

En septembre 2023, l'ANFD a contribué au rapport de la Fédération de Québec pour le planning des naissances intitulé [Garantir le droit à l'avortement en renforçant l'accès aux services](#). Les signataires du mémoire demandent l'offre gratuite de la contraception sous ordonnance, l'accès à de l'information complète et à jour, une implantation de normes minimales des services d'avortement, par exemple sur le nombre maximum de rendez-vous requis, le financement d'une recherche sur le mouvement anti-choix au Québec et un meilleur financement des organismes pro-choix.

En février 2024, Julia Tétrault-Provencher, présidente du Comité national de direction de l'ANFD, a contribué à [un rapport sur les droits reproductifs](#) (disponible en anglais seulement) du David Asper Centre for Constitutional Rights (Université de Toronto). Le groupe de travail sur les droits reproductifs du Asper Centre s'est réuni en septembre 2022, en réaction à l'arrêt Dobbs v. Jackson Women's Health Organization, dans lequel la Cour suprême des États-Unis a annulé la décision Roe v. Wade qui faisait de l'accès à l'avortement un droit constitutionnel. Le rapport apporte un regard d'expert et clarifie les questions clés actuelles dans le paysage canadien des droits reproductifs.

SOUTENIR LE SECTEUR FÉMINISTE

L'ANFD joue un rôle crucial dans le renforcement des capacités féministes et l'élargissement du réseau d'organisations féministes et de défense de l'égalité qui travaillent ensemble pour faire progresser l'égalité des genres au Canada.

En 2023-2024, nous avons continué à militer avec vigueur en faveur d'un financement durable du secteur féministe par le gouvernement fédéral.

En juillet 2023, [l'ANFD a demandé au Premier ministre Justin Trudeau](#) à nommer une femme autochtone, noire, racisée et/ou issue d'une autre communauté en quête d'égalité pour occuper le siège vacant à la Cour suprême du Canada.

En août 2023, [l'ANFD a présenté un mémoire](#) au Comité permanent des finances de la Chambre des communes exposant nos recommandations pour le prochain budget fédéral. Dans notre mémoire, nous avons souligné le fait que les organisations nationales de femmes n'ont pas été admissibles au financement opérationnel du gouvernement fédéral depuis 1998, malgré le fait que d'autres organisations bénéficient d'un tel financement.

AUTONOMISER LES DIRIGEANTES FÉMINISTES DE DEMAIN

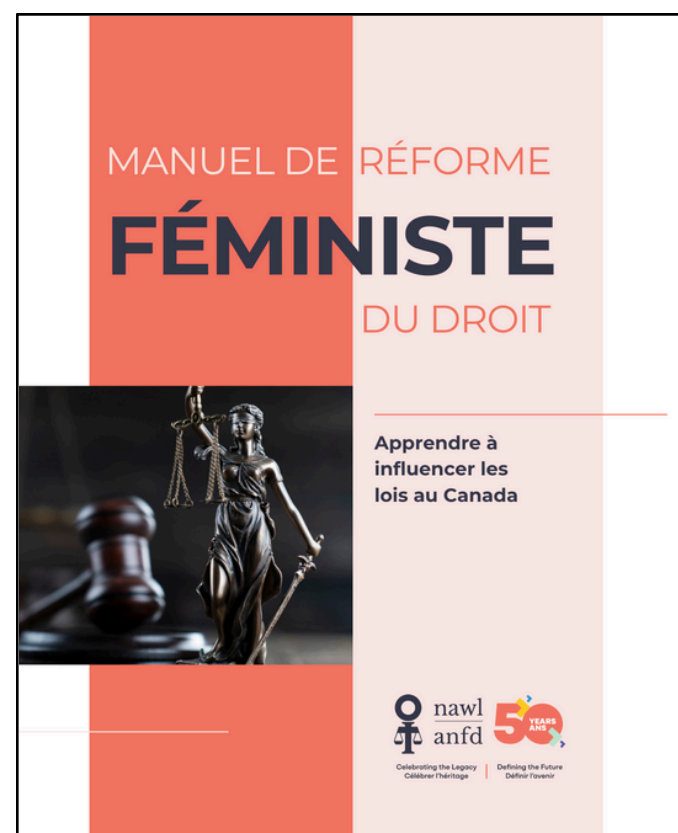


L'ÉDUCATION JURIDIQUE EST AU CŒUR DE NOTRE MISSION ET NOUS SOMMES PROFONDÉMENT DÉTERMINÉ·ES À NOUS ENGAGER AVEC LES ÉTUDIANT·ES EN DROIT POUR FORMER LES FUTURES MILITANT·ES POUR LA RÉFORME FÉMINISTE DU DROIT QUI CONTRIBUERONT À FAIRE PROGRESSER L'ÉGALITÉ POUR TOUTES LES FEMMES. L'ANFD A RÉAFFIRMÉ SON ENGAGEMENT EN FAVEUR DE CETTE CAUSE EN 2023-2024 EN VISITANT DE NOMBREUSES FACULTÉS DE DROIT DANS TOUT LE PAYS ET EN METTANT À JOUR SES OUTILS D'ÉDUCATION JURIDIQUE.

OUTILS ÉDUCATIFS SUR LA RÉFORME DU DROIT

En 2023-2024, l'ANFD a davantage développé ses outils de réforme du droit, renforçant sa propre capacité et celle de l'Alliance Chanterelle à mener des efforts substantiels de réforme du droit.

- L'ANFD a mis à jour et enrichi son [cours en ligne sur la réforme féministe du droit](#) dans les deux langues officielles, a publié un manuel sur la réforme féministe du droit ainsi qu'un manuel sur l'engagement avec les médias et a fourni à ses partenaires des boîtes à outils complètes.
- L'ANFD a continué à organiser des [ateliers sur la réforme féministe du droit](#) tout en explorant les moyens d'élargir le public cible.



VISITES DANS LES FACULTÉS DE DROIT

Notre équipe a voyagé pour rencontrer des étudiant·es en droit dans tout le pays ! De septembre 2023 à février 2024, nous avons échangé avec des étudiant·es en :

- Alberta : Université d'Alberta, Université de Calgary
- Colombie-Britannique : Université de Colombie-Britannique, Université Victoria
- Nouvelle-Écosse : Université Dalhousie
- Ontario : Université métropolitaine de Toronto, Université d'Ottawa, Université de Toronto, Université York
- Québec : Université de Sherbrooke, Université Laval



Si vous souhaitez que
l'équipe de l'ANFD se rende
dans votre université,
écrivez-nous à :

CONTACT@NAWL.CA



CONCOURS DE RÉDACTION D'ESSAI

En 2024, à l'occasion de son 50e anniversaire, l'ANFD a relancé son [concours historique de rédaction d'essai](#) portant sur les droits des femmes et la réforme féministe du droit. Le concours invitait les étudiant·es à soumettre des textes portant sur la réforme féministe du droit, sur les trois domaines prioritaires de l'ANFD en matière de défense des droits des femmes ou sur leurs intersections.

Les gagnantes ont été annoncées en février 2024 lors de la réception organisée à l'occasion du 50e anniversaire de l'ANFD.

- L'essai gagnant fut celui de Tess Moffat, de l'Université d'Ottawa, intitulé [The State as a Primary Perpetrator of Violence Against Indigenous Women](#).
- Veronica Kiang, de l'Université métropolitaine de Toronto, a remporté la deuxième place pour son essai intitulé [Fool's Gold and Broken Rules: An Analysis on Wrongful Strip Searches Against Women](#).
- La troisième place a été attribuée à Marina Bredin, également étudiante à l'Université d'Ottawa, pour son essai intitulé [Towards Decolonial Reproductive Justice in Canada: Situating the Practice of Forced Birth Evaluation as a Tool of Modern Colonialism](#).

L'ANFD remercie chaleureusement les professeures Évelyne Jean-Bouchard, Jennifer Koshan, Janet Mosher et Marie-Andrée Plante pour avoir fait partie du jury de notre concours de rédaction, ainsi que la professeure Angela Lee pour son leadership en tant que présidente du jury.



Marina Bredin, Tess Moffat et Veronica Kiang au 50e anniversaire de l'Association nationale Femmes et Droit

ATELIER « DÉFINIR L'AVENIR »

L'atelier « Définir l'avenir » qui s'est tenu le 1er mars 2024, organisé conjointement par l'ANFD et la Chaire Shirley E. Greenberg sur les femmes et la profession juridique de l'Université d'Ottawa, a réuni de brillants esprits pour une journée consacrée à discussions éclairantes et des efforts de collaboration. Le programme comprenait une variété de sessions captivantes, y compris un atelier intitulé « Rédiger un commentaire convaincant » dirigé par Shari Graydon, fondatrice d'Informed Opinions, qui a guidé les participantes sur la manière de communiquer efficacement les perspectives féministes par le biais d'un commentaire. Bravo à Roshan Jahangeer pour l'article d'opinion qu'elle a publié peu après sur theconversation.com !

Une table ronde a été organisée afin de mieux comprendre le projet de loi 21 du Québec et l'article 28 de la Charte canadienne des droits et libertés, offrant ainsi aux participantes l'occasion d'explorer les implications juridiques et sociales de l'interdiction des symboles religieux pour certain·es employé·es de l'État. En outre, l'atelier comprenait une session intitulée « Nouer le dialogue avec les député·es », animée par Kimberly Carroll, coach pour acteur·ices du changement, au cours de laquelle les participantes ont appris des stratégies pratiques pour nouer le dialogue avec les député·es afin de plaider en faveur d'une réforme féministe du droit.

L'atelier « Définir l'avenir » a fourni une plateforme permettant un dialogue significatif, un partage des connaissances et une action collaborative visant à faire progresser les principes féministes dans le cadre juridique.





COLLABORER AVEC NOS ALLIÉ·ES

En 2022-2023, l'ANFD a collaboré avec d'autres organisations féministes et de défense de l'égalité pour mener à bien une réforme féministe du droit intersectionnelle.

Tout au long de l'année, notre équipe a saisi les occasions de participer à des panels et à des conférences sur des questions touchant les femmes au Canada et de partager notre expertise juridique lors d'événements organisés par des alliés-es.

L'une des réalisations les plus importantes de l'ANFD a été la création de l'Alliance Chanterelle pour la réforme féministe du droit, grâce à un financement de Femmes et Égalité des genres Canada, afin d'aider à coordonner les organisations féministes dans la promotion d'un programme solide et proactif de réforme féministe du droit au Canada.

Cette alliance est le fruit d'une solide collaboration avec le Luke's Place Support and Resource Centre for Women and Children, qui a apporté son expertise en matière de droit de la famille et d'immigration, ainsi que d'étroites relations dans le secteur de la violence fondée sur le genre.

En 2023, l'Alliance a connu une croissance exponentielle et compte aujourd'hui plus de 90 organisations et près de 300 membres à titre individuel d'un océan à l'autre. Elle est bien placée pour s'engager dans des processus de réforme du droit à la fois proactifs et réactifs. Ces efforts se concentrent sur des domaines tels que le droit de la famille, la violence faite aux femmes et d'autres questions juridiques et politiques cruciales, en particulier celles qui touchent les nouvelles arrivantes, les femmes à faible revenu et d'autres groupes marginalisés.

Les membres de l'Alliance Chanterelle pour la réforme féministe du droit

Abortion Rights Coalition of Canada	Coalition pour l'équité salariale du Nouveau-Brunswick
Access to Justice and Law Reform Institute	DAWN Canada
Action Canada for Sexual Health & Rights	Elizabeth Fry Society of Northeastern Ontario
Action ontarienne contre la violence faite aux femmes	Elizabeth Fry Society of Northwestern Ontario
Alberta Council of Women's Shelter	Elizabeth Fry Society of Peterborough
Alternatives for Women	Elizabeth Fry Society Simcoe Muskoka
Assaulted Women's Helpline	ElseEase Advocacy
Association féministe d'éducation et d'action sociale (Afeas)	Embrace: Agency to End Violence
Association of Alberta Sexual Assault Services	Ending Violence Association of Canada
Aura Freedom International	Evermore Ontario
Be the Peace Institute	FearIsNotLove
Bethesda House	Fédération des femmes du Québec
Calgary Legal Guidance	GAMBE
Calgary Pride	Gillian's Place
Calgary Vietnamese Women's Association	Greater Sudbury Anti Human Trafficking Coalition
Canadian Centre for Women's Empowerment (CCFWE)	In Their Best Interest Canada
Canadian Coalition of Women in Engineering, Science, Trades and Technology Inc.	Inasmuch House & Women's Services
Canadian Labour Congress	Info-Femmes
Canadian Research Institute for the Advancement of Women/ L'Institut canadien de recherches sur les femmes	Informed Opinions
Catholic Family Services of Durham	Interval House of Ottawa
Centre de femmes l'Essentielle	Juripop
CHADWIC Home	Justice for Girls
Coalition Féministe contre la Violence envers les Femmes	Les Essentielles
	Les Femmes Michif Otipemisiwak
	Luke's Place

Manitoba Keewatinowi Okimakanak Inc

Mavis McMullen Housing Society

Metis Central Western Region 2 Council Incorporated

Mountain Rose Women's Shelter Association

Muskoka Parry Sound Sexual Assault Services

Nellie's

North Shore Women's Centre

North York Women's Centre

Northwestern Ontario Women's Centre

CanadianOntario Association of Interval & Transition Houses

PATH Legal

Provincial Association of Transition Houses and Services of Saskatchewan (PATHS)

Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale

Rise Women's Legal Centre

Safety Network Durham

Sexual Assault Services of Saskatchewan

Shameless Media

South Asian Legal Clinic of Ontario

South Asian Women's Rights Organization

Sudbury and Area Victim Services

Survivor's Hope Crisis Centre

TEARMANN SOCIETY FOR ABUSED WOMEN

The Canadian Association of Elizabeth Fry Societies

The Enchanté Network | Le reseau Enchanté

The Kimberley Project

The National Association of Women and the Law | L'Association nationale Femmes et Droit (NAWL/ANFD)

The National Forum of Human Rights

The Public Studio

The Victoria Faulkner Womens Centre

Transition House Association of Nova Scotia

United African Canadian Women's Association

Victoria Faulkner Women's Centre

West Coast LEAF Association

Women's Interval Home

Women's Legal Education and Action Fund (LEAF)

Women's Shelters Canada

Yinka Law

Yukon Status of Women Council

YWCA Canada

YWCA Hamilton

YWCA Moncton

YWCA Toronto

L'ANNÉE À VENIR

À l'approche des prochaines élections fédérales, cette année est cruciale pour l'ANFD et toutes les organisations féministes et de défense de l'égalité. Nous nous attacherons à collaborer avec nos alliés pour veiller à ce que nos priorités restent au premier plan du programme politique.

L'ANFD maintient fermement son engagement en faveur de la réforme féministe du droit, en se concentrant sur ses trois domaines prioritaires : la lutte contre la violence faite aux femmes, la promotion des droits reproductifs et la défense des droits des femmes face à la crise climatique. En outre, l'ANFD intensifiera son action en faveur de la sécurité économique et de la prospérité des femmes, en veillant à ce que les femmes fassent entendre leur voix dans l'élaboration des réformes législatives qui ont une incidence directe sur leur bien-être économique.

Notre équipe restera vigilante à l'égard de tout mouvement et de toute réforme législative ayant une incidence sur les femmes dans ces domaines. Nous continuerons à demander au gouvernement fédéral de réformer la loi pour aborder la question cruciale des accusations d'aliénation parentale.

En 2024-2025, l'équipe grandissante de l'ANFD travaillera sur deux projets majeurs financés par Femmes et Égalité des genres Canada :

Promouvoir une justice familiale tenant compte de la violence fondée sur le genre grâce à une réforme du droit collaboratif

Ce projet de trois ans lancé en 2023 répond aux besoins juridiques persistants des victimes en tenant compte des modifications apportées en 2019 à la *Loi sur le divorce*, qui ne répondent pas suffisamment aux besoins des survivantes de la violence fondée sur le genre, en particulier les femmes autochtones, noires et racisées, les immigrantes, les réfugiées et les nouvelles arrivantes, les femmes vivant avec un handicap, les personnes 2ELGBTQIA+ et les femmes des communautés nordiques.

Réforme féministe du droit améliorée pour l'avancement économique systémique

Lancé en juin 2024, ce projet de 18 mois a pour objectif de s'attaquer aux lacunes législatives et aux obstacles systémiques profondément ancrés qui perpétuent les inégalités pour les femmes au Canada, en particulier les femmes à faible revenu, les femmes racisées et les femmes handicapées. Les défis économiques accrus liés à la flambée du coût de la vie et à la crise du logement mettent en évidence l'urgence de cette mission.

Grâce au soutien de Femmes et Égalité des genres Canada, l'ANFD est en mesure de mobiliser diverses perspectives communautaires dans tout le pays, en veillant à ce que la loi soutienne toutes les femmes au Canada.

En outre, l'ANFD demeure déterminée à être une organisation saine, en pleine croissance et durable, quel que soit le climat politique. Notre équipe continuera à travailler avec diligence pour obtenir des financements afin d'assurer la stabilité à long terme de notre organisation.

Dans le cadre de nos efforts de réforme du droit, et par le biais de l'Alliance Chanterelle pour la réforme féministe du droit, l'équipe de l'ANFD est impatiente de collaborer avec des partenaires et des alliés en 2024-2025. Nous nous réjouissons d'avoir obtenu un financement supplémentaire pour agrandir l'Alliance Chanterelle et nous travaillerons en étroite collaboration avec son groupe consultatif pour élever l'Alliance à un niveau supérieur.

« Alors que nous réfléchissons au chemin parcouru au cours des 50 dernières années, nous reconnaissons également qu'il y a encore du travail à faire pour les femmes au Canada, en particulier dans nos domaines prioritaires que sont la violence faite aux femmes, la justice reproductive et les droits des femmes face à la crise climatique. Je suis convaincue que l'ANFD a ce qu'il faut pour continuer à avoir une incidence par le biais de la réforme féministe du droit au cours des 50 prochaines années, au bénéfice de toutes les femmes de ce pays. »

Tiffany Butler, directrice générale, ANFD



GOUVERNANCE, DÉMOCRATIE ET PARTICIPATION

L'Association nationale Femmes et Droit est un organisme sans but lucratif qui fonctionne comme une entité constituée en société. Sa structure de gouvernance est supervisée par un Comité national de direction composé tout au plus de 12 bénévoles.

L'ANFD compte parmi ses membres des avocat·es, des étudiant·es en droit, des universitaires et d'autres personnes qui partagent un engagement envers l'égalité des genres.

Les dossiers et les documents de l'ANFD sont élaborés par le personnel, en consultation avec divers groupes de travail composés d'expert·es dans le domaine.

COMITÉ NATIONAL DE DIRECTION

L'ANFD est dirigée par un Comité national de direction qui fonctionne comme un conseil d'administration.

- Julia Tétrault-Provencher (coprésidente)
- Amanda Therrien (coprésidente)
- Kerri A. Froc
- Lise Gotell
- Elizabeth Johansson
- Danica Jorgenson
- Sabaa Khan
- Jennifer Khor
- Cheryl Milne
- Vrinda Narain
- Sarah Sinclair
- Zahra Taseer

Pour en savoir plus sur les membres de notre Comité national de direction, consultez <https://nawl.ca/fr/a-propos/#cnd>

GROUPES DE TRAVAIL

Nous remercions chaleureusement les membres bénévoles de nos groupes de travail, qui consacrent leur temps et leur énergie à nous guider dans les réformes législatives qui concernent nos trois domaines prioritaires. Leur expertise juridique est inestimable pour nous aider à développer des positions intersectionnelles fortes sur les questions qui touchent les femmes. Les groupes de travail nous aident également à nous assurer que toutes nos positions sont conformes à nos valeurs fondamentales et adoptent une perspective anti-oppression forte.

Mettre fin à la violence faite aux femmes

- Lise Gotell, présidente
- Pamela Cross
- Jennifer Koshan
- Janet Mosher
- Zahra Taseer
- Amanda Therrien
- Wanda Wiegers

Lutter pour la justice reproductive

- Julia Tétrault-Provencher, présidente
- Myriam Pigeon
- Andrea Rodriguez
- Jennifer Taylor

Défendre les droits des femmes face à la crise climatique

- Sabaa Khan, présidente
- Angela Lee
- Lauren Marshall
- Melanie Snow
- Shi Tao Zhang

STAGIAIRES

- Nicole Ayotte-Bisson
- Dalia Dadi
- Natasha Gosselin
- Victoria McArthur
- Anne Merritt
- Kimberley Turk

ÉTATS FINANCIERS DE L'ANFD

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE AU 31 MARS 2024

	TOTAL 2024 (\$)	TOTAL 2023 (\$)
ACTIF COURANT		
Trésorerie	43,547	124,638
Comptes à recevoir	129,866	75,445
Charges payées d'avance	9,319	12,900
Le NAWL Trust	72,716	21,863
	255,448	234,846
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs et charges à payer	119,274	54,551
Produits constatés d'avance	122,617	116,785
	241,891	171,336
ACTIF NET Actif net non affecté	13,557	63,510
	255,448	234,846

ÉTAT DU RÉSULTAT POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2024

	TOTAL 2024 (\$)	TOTAL 2023 (\$)
PRODUITS		
Subventions publiques	651,002	427,888
Chambres des notaires	4,492	18,508
Autres subventions	69,275	75,725
Adhésion	540	830
Autres revenus	12,068	14,549
	737,377	537,500
CHARGES		
Frais comptables et juridiques	62,982	55,681
Frais d'occupation	8,519	1,026
Bureaux	31,504	31,204
Personnel	386,265	312,069
Services professionnels	225,881	60,238
Publicité et promotion	17,788	—
Voyages et réunions	49,194	31,160
Chambres des notaires	5,197	18,508
	787,330	509,886
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	(49,953)	27,614

LE NAWL TRUST, FONDS DE BIENFAISANCE POUR LA RECHERCHE ET L'ÉDUCATION

À propos du NAWL Trust

Le NAWL Trust, Fonds de bienfaisance pour la recherche et l'éducation, a été créé en 1983 afin de compléter le travail de défense réalisé par l'ANFD.

Organisme de bienfaisance enregistré, le NAWL Trust a notamment pour mandat d'entreprendre des recherches et des activités d'éducation sur des questions juridiques concernant tous les aspects de la vie sociale, économique et politique des femmes canadiennes.

Il contribue à la protection des droits et libertés civil-es des femmes par des moyens charitables, ainsi qu'à la lutte contre la pauvreté.

Membres

Le NAWL Trust est composé de cinq membres nommées par le Comité national de direction de l'ANFD. Les administratrices sont responsables des décisions relatives à l'allocation des fonds.

Les [administratrices du NAWL Trust](#) sont :

- Kerri Froc
- Michelle Flaherty
- Lorena Fontaine
- Martha Jackman
- Cheryl Milne

Principaux projets

En 2023-2024, le NAWL Trust s'est associé à l'ANFD pour réaliser un projet clé soutenu par la Fondation canadienne des femmes afin d'aborder la réponse juridique à la violence fondée sur le genre au Canada dans le contexte de la COVID-19. La pandémie a mis en évidence les obstacles juridiques à la justice que rencontrent les survivantes de la violence fondée sur le genre et a diminué la confiance des victimes envers le système de justice. L'ANFD a plaidé pour une amélioration de l'éducation juridique en matière de violence fondée sur le genre dans les facultés de droit du Canada. En outre, l'ANFD a élaboré des documents d'éducation juridique publics et bilingues sur les questions juridiques liées au genre.

Le NAWL Trust a également apporté son soutien à la publication de l'édition 2024 du « [Guide pour les femmes sur l'argent, les relations et le droit en Ontario](#) » dans les deux langues officielles. Ce guide complet a été conçu pour permettre aux femmes vivant en Ontario de connaître leurs droits et responsabilités financières dans le cadre de leurs relations. La lutte contre la violence faite aux femmes étant l'un des trois domaines prioritaires de l'ANFD, cette ressource permet de sensibiliser le public aux abus économiques, couramment observés dans les relations intimes.

Enfin, le NAWL Trust a joué un rôle déterminant dans l'avancement de la mission de l'ANFD, qui consiste à renforcer les capacités des dirigeantes féministes de demain. Son soutien a permis de développer le cours Réforme féministe du droit 101 dans les deux langues officielles et d'organiser un concours de rédaction pour les étudiant·es à l'occasion du 50e anniversaire de l'ANFD.

Dons

Le NAWL Trust est une organisation caritative enregistrée, qui dépend notamment des dons des individus et des fondations pour financer son travail.

Nous remercions chaleureusement tous les donateur·ices qui ont généreusement soutenu le NAWL Trust cette année.

L'ANFD souhaite également reconnaître la remarquable contribution apportée en 2021 par la philanthrope féministe et figure fondatrice de l'ANFD, Shirley Greenberg, dont le don continue de soutenir nos efforts aujourd'hui.

Le NAWL Trust remercie le Programme de common law en français (PCLF) de l'Université d'Ottawa pour son généreux soutien, qui a contribué à l'organisation des stages du NAWL Trust en 2023-2024.

Témoignage d'une donatrice



En 2023, j'ai eu le privilège d'être avocate pour l'Association nationale Femmes et Droit (ANFD) en Saskatchewan, dans le cadre d'une requête devant la Cour d'appel de la Saskatchewan. Collaborer avec les membres de l'équipe de l'ANFD a été une expérience enrichissante. Elle m'a également incitée à réfléchir à mon parcours en tant qu'avocate plaidante principale et à apprécier les femmes pionnières qui ont ouvert la voie à ma carrière juridique. Nombre de ces pionnières ont été, et continuent d'être, des femmes de l'ANFD.

En tant qu'associée directrice de notre cabinet, je suis fière d'avoir soutenu l'ANFD par un don de bienfaisance, reconnaissant ainsi le travail crucial qu'elle accomplit. J'encourage vivement les avocat·es du secteur privé à envisager de faire un don à l'ANFD dans le cadre de leur contribution à la profession. Soutenir une organisation aussi vitale permet non seulement de faire avancer des questions importantes en matière de justice, mais aussi d'honorer l'héritage de celles qui se sont battus pour l'égalité au sein de notre profession.

Joanne C. Moser, K.C.



ÉTATS FINANCIERS

(LE NAWL TRUST)

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE AU 31 MARS 2024

	TOTAL 2024 (\$)	TOTAL 2023 (\$)
ACTIF COURANT		
Trésorerie	111,571	89,392
Comptes à recevoir	5,774	3,679
	117,345	93,071
Investissements	1,060,520	1,013,816
	1,177,865	1,106,887
PASSIF COURANT		
Dû à l'Association nationale Femmes et Droit	72,716	21,863
	72,716	21,863
ACTIF NET Actif net non affecté	1,105,149	1,085,024
	1,177,865	1,106,887

ÉTAT DU RÉSULTAT POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2024

	TOTAL 2024 (\$)	TOTAL 2023 (\$)
PRODUITS		
Dons	22,050	16,077
Subventions	—	7,000
Fondation	10,000	10,000
Autres revenus	48,800	1,495
	80,850	34,572
CHARGES		
Frais comptables et juridiques	7,579	—
Bureaux	5,077	769
Frais professionnels	6,365	7,758
Publicité et promotion	27,919	11,696
Voyages et réunions	13,785	—
	60,725	20,223
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	20,125	14,349

REMERCIEMENTS

MERCI AUX PERSONNES ET ORGANISATIONS SUIVANTES
POUR LEUR SOUTIEN INESTIMABLE :

LES MEMBRES ET LES SOUTIENS DE L'ANFD



Women and Gender
Equality Canada

Femmes et Égalité
des genres Canada

Canada

L'ANFD reçoit l'appui de Femmes et Égalité des genres Canada



Fonds d'études
notariales



Chambre
des notaires

L'ANFD contribue à modifier les lois qui ont une incidence négative sur la vie des femmes

L'ANFD contribue à la réforme féministe du droit afin d'améliorer le bien-être social et économique des femmes au Canada, de leurs familles et de leurs communautés.

Nous nous efforçons de faire progresser les droits fondamentaux des femmes et l'égalité réelle dans les domaines prioritaires que sont la lutte contre la violence faite aux femmes, la justice reproductive, les droits des femmes face à la crise climatique, et la sécurité économique et la prospérité des femmes.

Comment s'impliquer

L'ANFD apprécie grandement le soutien qu'elle a reçu dans ses efforts visant à défendre l'égalité des genres cette année.

Avec votre aide, nous pouvons continuer à aller de l'avant pour atteindre l'égalité réelle pour toutes les femmes au Canada et rester fidèles à nos valeurs en tant qu'organisation féministe intersectionnelle.

Pour faire un don, rendez-vous sur nawl.ca/donate.

Association nationale Femmes et Droit
1404 Scott Street
Ottawa, ON K1Y 2N2



Celebrating the Legacy
Célébrer l'héritage

Defining the Future
Définir l'avenir

Numéro d'enregistrement à titre d'organisme de bienfaisance : 14083 5885 RR0001